

Institut Royal des Études Stratégiques(IRES)-Rabat

« Relations MAROC –CANADA : Bilan et perspectives »

07 mars 2013

Allocution de Mme l’Ambassadeur du Canada au Maroc

S.E. Sandra McCardell

Monsieur le Directeur Général de l’IRES

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d’abord à remercier M. Mouline pour son aimable invitation à cette rencontre et à vous féliciter pour le choix du thème qui témoigne de l’intérêt croissant des observateurs avertis pour les relations entre nos deux pays.

L’évolution des relations maroco-canadiennes s’est faite dans la durée, doucement mais sûrement, sur des bases solides que le temps a consolidées au fur et à mesure.

Mon intervention aujourd’hui s’articulera autour des étapes essentielles de la construction commune au cours des derniers 50 ans; en commençant par la profondeur historique de nos relations, puis par les liens étroits qu’ont tissés nos deux peuples. Ensuite je m’arrêterais sur les priorités du gouvernement du Canada, et qui sont : 1) l’appui aux réformes en cours au Maroc à travers la coopération canadienne, 2) la collaboration sécuritaire et enfin 3) l’élargissement des relations économiques.

Je finirais mon intervention en attirant votre attention sur quelques défis que nos pays sont appelés à relever à l’avenir pour consolider et développer encore plus notre partenariat.

I - Historique des relations Canada-Maroc

Le Canada et le Maroc entretiennent depuis 1962 des relations diplomatiques qui ont tissé des liens étroits avec pour toile de fond le contexte turbulent de la modernisation arabe contemporaine. Dès le début, les deux pays, bien qu’éloignés par l’histoire et la géographie, ont su apprécier en l’autre la « passerelle » vers d’autres mondes encore plus vastes. Soutenu par des mesures d’aide et le commerce, ainsi que par un flux constant d’étudiants et de voyageurs, le partenariat a été discret, mais efficace.

C’est en décembre 1961 que le roi Mohammed V a envoyé au Canada son Ministre d’État et représentant personnel, Ahmed Balafrej, afin de proposer l’instauration de relations diplomatiques entre nos deux pays. Le secrétaire d’État aux Affaires étrangères canadien de l’époque considérait d’ailleurs les pays nouvellement indépendants d’Afrique et d’Asie comme des alliés naturels du Canada. Sans un passé de colonisateur, et ayant vécu sous l’autorité des

gouvernements lointains, nous sympathisons naturellement avec les aspirations des pays nouvellement indépendants et nous cherchions à les appuyer dans leurs efforts de s'avancer. D'autant plus avec les pays, comme le Maroc, avec qui le Canada partageait les liens de la Francophonie.

Après la nomination d'un ambassadeur résident au Maroc, en 1974, les relations bilatérales se sont concrétisées par des visites, dont celles du Premier Ministre canadien de l'époque, Pierre Trudeau en 1978 et en 1981 où il s'est entretenu avec feu Sa Majesté le roi Hassan II.

Dans les années 80, ces liens continuaient à se développer surtout par le biais de notre programme de coopération dans le cadre duquel le Maroc était parmi les 10 premiers partenaires du Canada au monde.

Les contacts à haut niveau ont repris en 1999 avec la première visite officielle d'un représentant de notre chef d'État, le Gouverneur-Général Roméo Leblanc, qui a été suivie en 2006 par la visite de son successeur, la Gouverneure-Générale Michaëlle Jean.

II - La population – des liens profonds...

Les liens profonds de nos deux peuples n'ont fait que s'enrichir au cours des dernières cinq décennies. Le Canada, tout comme le Maroc, a franchi le seuil des 34 millions d'habitants. Aujourd'hui plus de 100 000 Canadiens sont d'origine marocaine. Cette immigration date d'il y a plus de 50 ans lorsque les premiers Marocains se sont installés au Canada. Aujourd'hui quelque 4000 immigrants marocains s'installent au Canada chaque année, principalement au Québec, et nous estimons que 4000 Canadiens sont résidents au Maroc.

La présence marocaine se renforce chaque année avec l'arrivée de 2 000 à 3 000 étudiants marocains poursuivant leurs études au Canada. Nous sommes fiers de compter 15 000 Marocains parmi les lauréats d'universités canadiennes. Ces derniers continuent à garder des attaches fortes avec le Canada et servent d'ambassadeurs permanents entre les deux pays.

Évidemment, comme 90% des marocains vivant au Canada sont installés au Québec, les liens avec cette province canadienne sont particulièrement importants. Le Maroc a souligné cette vive présence avec l'inauguration de la Maison du Maroc à Montréal l'été dernier lors de la visite de Son Altesse Royale la princesse Lalla Hasnaa.

...Et les valeurs communes

Au cours des années, nos deux peuples se sont connus et on fait la découverte de nos valeurs partagées. À plusieurs reprises, ils se sont retrouvés sur différentes scènes de conflit international pour défendre la démocratie et la paix. Durant la Première Guerre mondiale, lors

de la bataille de la Crête de Vimy sur le territoire français -- un moment décisif dans l'histoire du Canada -- quatre divisions canadiennes passent à l'assaut épaulées par des soldats marocains. Réunis dans leurs efforts, les forces canadiennes et marocaines réussissent à prendre le contrôle de la côte des forces allemandes au prix de plusieurs milliers de morts.

Plus récemment, la présence conjointe du Canada et du Maroc s'est manifestée lors de crises humanitaires nécessitant des interventions d'urgence sous les mandats de l'ONU et de la communauté internationale. Ce fut le cas en Somalie, en Haïti, au Kosovo ou encore en RDC. Ce sont encore des actions menées ensemble par les deux peuples et au service de notre monde.

Pour défendre le respect des droits humains, le Maroc et le Canada ont eu l'occasion aussi de coopérer dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud dans les années 1980. Nos pays ont d'ailleurs récemment été nommés co-présidents d'un groupe de travail sur les droits de la personne au sein de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Par nos histoires et nos identités respectives, nous sommes tenus à valoriser la diversité de cultures, ethnies et origines, faisant du respect du multiculturalisme une valeur partagée par le Canada et le Maroc.

Au Canada, le multiculturalisme découle, à la base, de notre conviction que tous les citoyens ont le droit de conserver leur identité, d'être fiers de leurs ancêtres et d'éprouver un sentiment d'appartenance. Cette politique de tolérance est au cœur de notre diversité culturelle et nous permet de reconnaître clairement la place incontournable de nos Premières Nations – notre population autochtone – de nos deux nations fondatrices -- les Anglais et les Français – et de maintes autres communautés dans le tissu de l'identité canadienne.

Politiquement, le multiculturalisme se structure autour de la gestion de la diversité par des initiatives officielles aux échelons fédéral, provincial et municipal dont, par exemple, la discrimination positive dans l'embauche des minorités visibles. Le Canada a créé un système d'enseignement complet et diversifié, conçu pour être ouvert à tous et pour refléter le caractère bilingue et multiculturel de la société canadienne.

Les nouveaux canadiens sont arrivés au plus haut niveau de pouvoir, à savoir, deux Gouverneures Générales nées dans des pays aussi divers qu'Haïti et Hong Kong. Les canadiennes-marocaines, Mmes Fatima Houada-Pépin, a été Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale du Québec et demeure parlementaire ainsi que Nadia Ghazzali la mathématicienne, rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières,. Même, qui l'eut cru, le jeune champion skieur Adam Lamhamedi qui vit au Québec mais représente le Maroc sur la scène internationale.

Le Maroc est un pays au croisement de plusieurs mondes, et a hérité d'une histoire riche basée sur la culture amazighe et arabe et alimentée par des mouvements de populations originaires de l'Afrique subsaharienne, de l'Arabie et de l'Europe, ainsi que grâce à la mobilité des Marocains eux-mêmes.

Comme le Canada, le Maroc aussi dispose de deux langues officielles depuis la constitution de 2011, l'arabe et l'Amazigh, cette dernière est également enseignée.

L'expérience de la diversité et donc du multiculturalisme a appris aux populations canadienne et marocaine à accepter et à respecter les autres. Finalement, la tolérance de la différence est une caractéristique fondamentale de nos deux sociétés.

III - L'appui aux réformes en cours

Sur ces fondements historiques, complexes et solides, le Canada cherche à développer davantage sa collaboration profonde avec le Maroc.

Aujourd'hui, le Maroc entame d'importantes réformes dans tous les secteurs, politique, social et économique, et parmi les objectifs principaux du Canada figure l'appui à ces efforts. Le Maroc est en mesure de revendiquer une capacité à mettre en place les conditions de son développement. Et, le désir du Maroc d'être appuyé et accompagné s'inscrit parfaitement dans la stratégie de la coopération canadienne.

Avec le Printemps arabe, nous avons constaté qu'au centre des bouleversements qu'a connus la région, est une jeunesse qui se sent sans avenir prometteur. Pour répondre à ce désespoir déstabilisant, nous dirigeons la majorité de nos efforts à la création d'opportunités pour les jeunes, en ciblant le renforcement de leurs parcours de l'école primaire à la formation professionnelle et éventuellement au marché d'emploi.

Avec comme toile de fond la présence dans les années 60 et 70 de coopérants canadiens enseignant dans des écoles marocaines, le Canada appuie, avec le Ministère de l'Éducation nationale, la réforme de l'éducation nationale par le Projet d'Appui à la Gestion des Établissements Scolaires du Maroc (PAGESM). Orienté sur le renforcement de la décentralisation vers les régions, ce projet auquel le Canada contribue à raison de \$12 millions ambitionne de rejoindre plus de 9000 directions d'établissements scolaires.

En collaboration avec le Ministère de l'Emploi et la Formation professionnelle, le Canada contribue avec \$11 millions à l'appui stratégique des structures de gouvernance de la formation professionnelle dans le cadre de la Réforme de l'Éducation par le biais de l'Approche Par Compétence (REAPC). Son impulsion principale réside dans le transfert de savoir-faire en

matière de gestion du dispositif de formation professionnelle pour augmenter l'accès des jeunes marocains à une formation qui répondra mieux aux besoins du marché de l'emploi.

Parallèlement à ces deux projets, le gouvernement du Canada a débloqué une contribution de plus de \$8 millions de dollars en collaboration avec le Bureau International du Travail (BIT) intitulé « les jeunes au travail ». Ce projet a pour objectif de contribuer à améliorer la qualité et l'impact de l'éducation entrepreneuriale en renforçant la coordination entre les secteurs publics et privés concernés, afin de fournir des prestations adaptées aux jeunes femmes et hommes déscolarisés dans le but de les aider à démarrer ou développer leurs activités économiques.

Au niveau multilatéral, le Canada s'engage à travailler avec ses partenaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord à promouvoir les possibilités économiques et à favoriser la liberté, la démocratie et la primauté du droit. Ce soutien se fait à travers notre contribution de \$15 millions, un fonds de transition établi au Sommet du G8 à Deauville en 2011. Ce fonds, dont le Groupe de pilotage vient de se réunir à Rabat, fournira des subventions et de l'aide technique pour cinq pays régionaux, dont le Maroc. Le Canada est le 2^e bailleur de fonds, et figure parmi les trois pays avec un droit de vote au sein du comité de sélection des projets.

Au niveau des institutions financières internationales, le partenariat canado-marocain est également perceptible.

Après la crise financière de 2009, le Canada était le premier pays membre de la Banque Africaine du Développement, dont le Maroc est un important client, à augmenter les ressources disponibles à la Banque d'un facteur de trois.

De plus, tout comme le Canada, le Maroc est membre fondateur et actionnaire de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) depuis 1991. Initialement, la BERD avait pour mission de soutenir les ex-pays communistes d'Europe de l'Est dans leur transition vers l'économie de marché mais, aujourd'hui, la BERD accompagne les pays arabes dans leur processus de démocratisation. Fait intéressant, c'est l'administrateur du Canada qui représente le Maroc au Conseil d'administration de cette institution.

IV - La collaboration sécuritaire

Moins développée mais avec une importance croissante, la collaboration en matière de sécurité est parmi nos champs d'actions prioritaires. Fortement relié à nos efforts historiques de défendre la démocratie et le respect des droits humains, la coopération entre le Canada et le Maroc sur la question de la sécurité régionale et mondiale a pris de l'ampleur avec les secouements régionaux des dernières années. L'affaiblissement dramatique du contrôle des frontières dans les pays de la région, et plus précisément la perte du contrôle par le gouvernement malien d'une grande partie de son territoire, ont créé de nouveaux défis dans la

lutte commune contre le crime transnational et le terrorisme. Au Mali, le Canada offre un soutien logistique à l'intervention française. Plus que jamais, le Canada reconnaît l'expertise particulière du Maroc dans la région et apprécie son implication.

Au niveau bilatéral, la coopération dans le domaine sécuritaire se fait dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada (PARCA), et s'est récemment manifestée par des formations sur les techniques d'entrevues judiciaires destinées aux enquêteurs de la police judiciaire de la Direction Générale de la Sûreté Nationale et de la Gendarmerie Royale. Nous tenons à souligner que ces formations représentent une première de ce genre dispensées par la Gendarmerie Royale du Canada sur le sol marocain et même au niveau du continent africain. Nous prévoyons que la prochaine séance soit élargie pour inclure des représentants des services policiers de l'Afrique francophone avec une éventuelle formation des formateurs marocains.

Au niveau multilatéral, le Maroc ainsi que le Canada font partis du Forum Global de la Lutte contre le Terrorisme (FGCT) lancé par les États-Unis en septembre 2011, et collaborent activement dans les domaines de la sécurité frontalière, des services de police, de la lutte contre le financement du terrorisme, de la Coopération et du renforcement juridique et judiciaire. Plus particulièrement, le Maroc est impliqué dans le développement d'une coopération policière accrue dans le Groupe de travail sur le Sahel qui est co-présidé par le Canada.

V-Les relations économiques

Les relations commerciales canado-marocaines, bien que relativement modestes, se sont progressivement renforcées et connaissent une nouvelle dynamique grâce notamment à l'intérêt du secteur privé canadien et marocain non seulement en termes d'exportations de biens et services mais également en chaînes de valeurs mondiales. L'accroissement de ces relations est une priorité pour le Canada au Maroc.

Au Canada, le Maroc est perçu comme un pays stable, ayant une position géographique privilégiée, et ayant opté pour la mondialisation et de bons choix économiques. En outre, le cadre macro-économique globalement assaini de l'économie marocaine et son profil de croissance relativement soutenu, conjugué aux réformes pour soutenir le développement du secteur privé, incluant les PME, qui sont toujours une force fondamentale pour la croissance économique et l'emploi, sont autant de facteurs qui font du Maroc un partenaire économique convoité.

Cet intérêt se concrétise par une croissance de la présence canadienne au Maroc avec environ une cinquantaine d'entreprises et institutions présentes. Parmi elles, on compte une dizaine d'entreprises possédant des bureaux d'affaires au Maroc et la présence d'une trentaine de partenariats actifs dans le secteur de l'éducation et la formation.

Des exportateurs de biens et services canadiens sont de plus en plus nombreux dont au moins une centaine consacre des efforts sérieux et ciblés sur le marché marocain, soit dans le secteur de l'infrastructure, de l'éducation et de la formation, de l'agroalimentaire, de l'aéronautique, de l'exploration minière et pétrolière, des technologies de l'information, des biens de consommation, du tourisme etc.

Au cours des cinq dernières années, les exportations canadiennes de biens et équipements vers le Maroc ont varié, entre 200 et 375 millions \$ (M\$). Le Maroc est ainsi le troisième partenaire du Canada en Afrique après l'Afrique du Sud et l'Égypte.

Les exportations canadiennes sont dominées par les matières premières et les produits agroalimentaires (blé, légumineuses, produits laitiers, crustacés), les aéronefs, la machinerie et les équipements miniers, les véhicules industriels (ambulances et camions de lutte contre les incendies), les papiers et cartons et le bois de construction.

Les ventes commerciales de services canadiens au Maroc génèrent un flux financier estimé à quelque 60 M\$ qui, malgré les réalités du marché mondial et l'évolution des chaînes de valeurs, demeurent importants. Plusieurs sociétés canadiennes minières et pétrolières sont aussi présentes au Maroc.

Les importations canadiennes en provenance du Maroc varient entre 100 et 200 millions \$. Les principales importations sont les agrumes, les vêtements de confection et les chaussures, les produits de la pêche, les circuits électroniques, les légumes en conserve, le minerai de fluorine et de barytine. Au cours de cette année, ces chiffres devront être à la hausse, grâce à une nouvelle importation de phosphate du Maroc. En termes de services marocains, le plus important serait la Royal Air Maroc qui offre jusqu'à 10 vols hebdomadaires entre Montréal et Casablanca.

En termes d'investissement, le constructeur aéronautique canadien Bombardier, troisième avionneur mondial après Airbus et Boeing, est la plus grande présence canadienne. Il vient de débiter une unité de production industrielle de nouvelle génération dans le Royaume, important investissement de 200 millions \$US. Cette unité créera quelques 850 emplois directs d'ici 2020 et le ministère marocain de l'Industrie estime que 4 000 emplois indirects résulteront de cet investissement. Il s'agit du plus important investissement direct étranger au Maroc depuis celui de Renault à Tanger il y a cinq ans. À noter que ce projet reflète l'impact important que peut avoir la communauté canado-marocaine sur l'économie des deux pays : la directrice du projet est d'origine marocaine et vient d'être décorée par sa Majesté le Roi Mohammed VI lors des Assises industriels à Tanger.

À taille plus modeste, il y a un nombre grandissant de franchises canadiennes installées au Maroc, telles qu'Aldo, La Senza, Call it Spring et bien d'autres encore. Quant aux investisseurs marocains au Canada, il y a quelques projets en agroalimentaire en considération.

V – Accord de libre échange

Bien évidemment, l'accord de libre-échange actuellement en négociations est au cœur de nos efforts d'élargir le partenariat économique entre le Canada et le Maroc.

L'idée d'un accord de libre-échange entre le Canada et le Maroc date de 1995 lors d'un voyage d'une délégation marocaine menée par le Premier Ministre de l'époque, Abdellatif Filali, à Ottawa. Mises de côté pendant quelques années, les discussions ont repris en 2008-2009 et ont abouti au lancement officiel des négociations en janvier 2011 avec l'accord de Sa Majesté le Roi, Mohammed VI, lors du voyage au Maroc du Premier Ministre du Canada Stephen Harper.

Depuis cette date, trois rounds de négociations ont eu lieu avec d'importantes avancées réalisées par les deux parties.

Pour le Maroc, un ALE avec le Canada offre d'importants débouchés commerciaux, y compris pour les produits agricoles et manufacturés, ainsi que dans le commerce des services et l'admission temporaire des gens d'affaires. Les principales exportations du Canada vers le Maroc sont le blé et les hydrocarbures, des produits dont la production locale est insuffisante pour satisfaire la demande interne. Finalement, vu les différences du climat et des atouts de chaque pays, le commerce bilatéral entre le Canada et le Maroc est surtout complémentaire et peu concurrentiel.

L'avantage d'un ALE ne se résume pas seulement à la suppression des barrières tarifaires commerciales. Plus fondamentalement, l'objectif d'un ALE est de favoriser la croissance économique et la création d'emplois au niveau local, en attirant les investissements, la création de nouvelles opportunités commerciales et l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre -- tous des éléments essentiels au développement économique d'un pays. J'ai déjà évoqué l'exemple de Bombardier, mais il y a de nombreux autres partenariats et projets de coopération en cours, notamment dans l'éducation et la formation, afin de renforcer nos relations économiques.

La recherche et le développement sont essentiels pour renforcer la compétitivité d'un pays sur le plan international. Ce secteur est très développé au Canada et il existe déjà quelques ententes établies entre les instituts canadiens et marocains. Ces efforts se basent sur la collaboration académique de longue date entre le Canada et le Maroc : les institutions canadiennes et marocaines partagent 60 ententes dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui encouragent la recherche conjointe et contribuent aussi à renforcer nos relations et à rapprocher nos deux économies.

Compte tenu des défis économiques mondiaux, il est important que tout pays puisse diversifier ses partenaires économiques et s'ouvrir sur les autres pour développer de nouveaux marchés. Pour le Maroc, un ALE avec le Canada élargit ses horizons commerciaux, et complète ses accords avec six des sept pays du G7. Le Canada offre au Maroc une passerelle francophone pour accéder au marché américain et ainsi compléter son accord de libre-échange avec les États-Unis.

Pour le Canada, le Maroc est le premier pays sur le continent africain avec qui nous avons entamé des négociations de libre-échange. Compte tenu de la richesse et des perspectives prometteuses du continent, nous cherchons à établir un partenariat économique en Afrique. Et le Maroc est un choix naturel -- pour nos relations amicales basées sur la compréhension mutuelle, la stabilité du pays ainsi que son rôle clé dans la région.

En fin de compte, la signature d'un ALE n'est possible que si elle conduit à une situation bénéfique pour les deux partenaires. Pour les deux, il s'agit d'un engagement à approfondir et à élargir une relation commerciale et à renforcer nos partenariats et l'ensemble de nos relations politiques.

Conclusion

De nombreuses initiatives ont été menées mais beaucoup reste encore à développer entre le Maroc et le Canada. Étant donné la langue commune et les liens non-économiques déjà très forts entre les deux pays, beaucoup de potentialités pourraient être concrétisées.

En guise de conclusion permettez-moi de rappeler certains défis à relever par nos deux pays, pour un meilleur futur et une plus grande stabilité politique et sociale.

-Au niveau local soutenir et développer encore plus le processus salubre des réformes déjà en cours notamment la consolidation démocratique à travers le respect des droits de la personne (de l'égalité Homme Femme), la réforme de la justice et le développement humain et économique et enfin la mise en place de la régionalisation.

-Au niveau régional poursuivre la contribution au maintien de la sécurité, de la stabilité de la région du Maghreb et aussi de lutte contre le terrorisme et les foyers de tension.

-De façon générale, contribuer à disséminer les valeurs de démocratie, de paix et de liberté.

-Veiller à maintenir un niveau d'excellence pour les relations entre les deux pays au niveau politique, économique, et social.

Pour sa part le Canada s'engage à continuer à construire avec le Maroc un partenariat solide qui offre à chacun des deux pays des perspectives prometteuses sur les deux continents respectifs mais aussi et surtout en érigeant l'intérêt et le bien-être des deux peuples comme une des priorités.

Enfin, en dépit de leurs différences, en dépit des milliers de kilomètres qui les séparent, il y a une complicité, une compréhension, et des perspectives partagées entre le Canada et le Maroc dont la relation est arrivée à maturation et ne demande donc qu'à être consolidée.

Aujourd'hui, 50 ans après le premier échange diplomatique, les relations maroco-canadiennes se trouvent renforcées et après les évènements qu'a connus la région, ces changements vont lier le Canada et le Maroc plus étroitement que jamais auparavant.

Je vous remercie pour votre attention.